

26 ème Bourse aux Disques de SALON DE PROVENCE (13)

Dimanche 11 OCTOBRE 2015

Espace Charles Trenet, Boulevard Aristide Briand

Situé en plein centre ville, à coté de la place Morgan.

Les exposants disposeront d'un parking et de plusieurs passages pour le transport de leurs marchandises. Les tables, chaises sont fournies par l'association. Il nous est possible de fournir gratuitement des panneaux d'exposition « Grilles Caddie ,2 X 1 M. », veuillez en faire la demande sur le bon de réservation ci-dessous.

L'ouverture des portes se fera à 07 H 30 pour les Exposants et de 09H30 à 18H00 pour le public.
(La caisse ferme à 17h45 (au plus tard), les exposants qui le désirent pourront remballer à partir de 18h00)

LE PRIX DU METRE LINEAIRE EST FIXE À 25 Euros, celui de l'entrée du public est de 2 Euros.

Il y aura, côté buvette et restauration rapide, un concert en deux passages à 13h00 et à 15h00, concert avec un groupe Rockabilly, la programmation est en cours.

CONDITIONS DE PARTICIPATIONS :

Pour réserver, veuillez adresser le bon de réservation ci-dessous accompagné d'un chèque correspondant au montant total du métrage désiré avant le 24 SEPTEMBRE 2015 (dans la limite des emplacements disponibles !!) Votre chèque sera remis à l'encaissement qu'à partir du Lundi 12 Octobre 2015. Les réservations téléphoniques ne seront prises en considération qu'après réception du chèque.

Vous recevrez par courrier, à partir du 15 Septembre 2015, une confirmation d'attribution de stand.

Veuillez impérativement prendre connaissance du règlement au verso, toutes réservations impliquent l'acceptation de notre règlement.

Mr Maman Pierre

✂-----

Bon de Réservation à Découper et Retourner à:

MR PIERRE MAMAN B. P. 61070 PERPIGNAN, MOULIN A VENT 66103 PERPIGNAN Cedex
26 ème Bourse aux Disques de SALON DE PROVENCE (13) - Dimanche 11 OCTOBRE 2015

Raison sociale (pour les professionnels) :

Numéro de Registre du Commerce et Lieu (pour les professionnels) :

Nom /Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone (fixe / mobile):

Email :

Je loue un stand de Mètres à 25 €uros le mètre, ci-joint un chèque de €uros représentant 100 % de la location. Le chèque est à libeller à l'ordre de l'Association des Mordus du Disque.

Je désire des panneaux d'exposition (grilles de 1 M de large sur 2 de Haut) derrière mon stand :

NON

OUI

SI OUI NOMBRE DE GRILLES SOUHAITÉ : (c'est gratuit)

DATE :

SIGNATURE (ET / OU CACHET) :

REGLEMENT :

Article 1. L'Association décline toutes responsabilités en cas de détérioration par l'eau et le feu des marchandises exposées.

Article 2. Chaque exposant est responsable de son stand, l'Association décline toutes responsabilités en cas de vol ou de saisie des marchandises.

Article 3. L'Association rappelle que les disques vinyles, CD, DVD exposés doivent être en conformité avec la loi Française.

Article 4. Le prix doit impérativement être mentionné sur chaque article, un sac plastique ou papier devra être fourni après chaque vente.

Article 5. Chaque exposant devra se munir d'un tissu ou bâche plastique, afin de recouvrir la totalité des tables de son stand, Ceci pour leur protection et pour une meilleure présentation !

Article 6. En cas de désistement de votre part après le 15 Septembre 2015, votre chèque vous sera renvoyé que dans le cas où un autre exposant prend possession de votre emplacement.

Article 7. L'association se réserve le droit de réduire la longueur d'un stand, afin de favoriser la venue d'un (ou plusieurs) autre (s) exposant (s), si tel était le cas, le (ou les) exposant (s) seront prévenus pour que nous puissions trouver un accord mutuel.

Article 8. Les Chiens, même ceux des exposants ne sont pas admis dans la salle, merci de prendre vos dispositions. (Règlement interne à l'Espace Charles Trenet)

Article 9. Toutes réservations impliquent l'acceptation des articles précédents.

Document téléchargé sur www.papierplastique.com